



CHENXIAOWANG
World Taijiquan
Association
Switzerland

Mesures anti-Corona pour la pratique du Taijiquan et du Qi Gong Concept de protection CWTACH, valable dès le 1 mars 2021

En salle

L'enseignement en salle du Taijiquan et du Qigong est interdit jusqu'au 21 mars 2021 au moins (voir www.bag.admin.ch).

En plein air

- Les entraînements en plein air sont autorisés pour des groupes de 15 personnes au maximum.
- Lors des entraînements, une distance minimale de 1,5 mètre doit être maintenue entre les participants.

Pour les animateurs de cours veiller

- aux mesures et prescriptions d'hygiène de l'OFSP (www.bag.admin.ch/bag) ainsi qu'aux prescriptions cantonales Covid19 afin qu'elles soient respectées par tous
- à faire inscrire le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de tous les participants, à chaque cours
- à informer les participants régulièrement des mesures en vigueur
- à maintenir en permanence la distance de 1,5 mètre entre les participants et à respecter les mesures d'hygiène en général
- à ce que animateur et participants ne prennent pas part aux cours s'ils sont atteints de Covid19 ou présentent des symptômes correspondants

Responsabilité des participants

- Respecter les prescriptions d'hygiène de l'OFSP et du canton dans lequel se déroule le cours
- Ne pas assister au cours si l'on se sent mal
- Signaler à l'animateur du cours si on présente des symptômes de maladie correspondants à ceux du Covid19 ou en cas de contamination avérée au Covid19. Signaler à son médecin si on présente des symptômes et suivre ses instructions.

Le comité CWTACH, le 28 février 2021